



L'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne

Le Pays du Sud de l'Aisne, créé le 13 janvier 2005 est animé par le syndicat mixte « UCCSA », Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne, auquel adhèrent cinq communautés de communes. Ainsi, le Pays se déploie sur un périmètre de 125 communes (soit plus de 75 000 habitants en 2013). Les collectivités adhérentes y sont représentées au sein du Comité syndical, présidé par Mr Jacques Krabal.

Une équipe de techniciens et de chargés de mission mettent en œuvre les projets du Pays.

Le siège de l'UCCSA est situé à la Ferme du ru Chailly à Fossoy.



L'UCCSA au service de la population

Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne
Ferme du ru Chailly 02650 Fossoy
uccsa@pays-sud-aisne.fr



Enfance et la jeunesse

Soutien aux communautés de communes pour l'organisation de l'accueil périscolaire, extrascolaires et des garderies, Formations BAFA, BAFD, PSC 1 (ex-Attestation de Formation aux Premiers Secours), Mise en place de classes du patrimoine.



Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Informations sur les aides aux personnes âgées et dépendantes
Aide à la constitution des dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

Aide destinée aux proches d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

Prévention de la perte d'autonomie : « ateliers équilibre » en partenariat avec la CPAM de l'Aisne, des ateliers Bien Vieillir en partenariat avec le Conseil Général.

Amélioration de l'habitat.

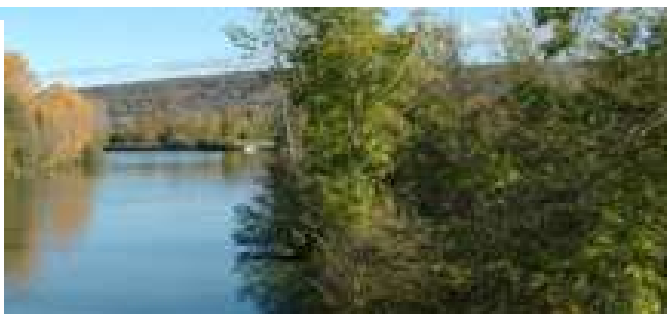
Le Conseil de Développement :

Le Conseil de Développement, sous la présidence de Michel Baroux, donne la possibilité à l'ensemble des habitants de participer à la réflexion sur le développement du Pays du Sud de l'Aisne.

Développement économique et touristique avec la création de la voie verte, la promotion de l'éco construction (la filière bois ...) dans le cadre du SCoT (schéma de cohérence territoriale) et du Plan Energie Climat.

Qualité de vie et cohésion sociale, avec la promotion du covoiturage ...

Notoriété et rayonnement interrégional, à travers le développement touristique et culturel.



Le festival est l'un des rendez-vous culturels incontournables de l'été dans le Sud de l'Aisne. Fidèle à son objectif de faire découvrir des formations musicales à la fois de dimension locale, nationale et internationale, mais aussi la

beauté de nos territoires, le festival propose une programmation qui invite le public à venir partager un moment familial et festif en compagnie de formations reconnues dans le milieu de la musique et de groupes locaux en première partie. S'ajoutent en début de soirée des animations et spectacles jeunes publics qui offrent une activité supplémentaire au public familial qui vient écouter les concerts. www.musique-en-omois.com.

L'UCCSA au service des collectivités et des associations



Le chargé de mission pour l'environnement de l'UCCSA apporte aux collectivités une assistance et des conseils techniques aux communes pour la mise en place de techniques d'aménagement et d'entretien durable des espaces publics.

La Brigade Verte peut intervenir à la demande de collectivités (entretien des espaces verts, gestion des espaces naturels, aménagement hydraulique ...).

L'UCCSA est l'interlocuteur des collectivités pour les financements provenant de la Région Picardie (FRAPP) et de l'Europe.

Le Pays du Sud de l'Aisne bénéficie du programme Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale), un programme de l'Union Européenne destiné à soutenir des projets « pilotes » en zone rurale, qui s'inscrit dans le cadre de la Politique Agricole Commune et de Développement Rural. Il est alimenté par le Fonds Européen Agricole de Développement (FEADER).

Baulne en Brie a bénéficié de ce fonds pour la réalisation du Mur de Mémoire vivante, et nous avons déposé une demande de financement pour la restauration de la porte de prison de la Petite Roquette.